

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 169 - 1^{er} novembre 2010

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche Mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Coordination Francis Marche Mondiale des Femmes 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25 ; Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - Réunion nationale de la Marche Mondiale des Femmes France le 7 novembre
- 2 - CD Photos de la MMF 2010
- 3 - Le livre de la MMF 2010
- 4 - Avorter est un droit, mobilisons-nous toutes et tous pour le défendre - Manifestation nationale le 6 novembre - Page 2
- 5 - Des nouvelles de Nessma
- 6 - Réaction au rapport du World Economic Forum sur l'égalité femmes - hommes dans le monde - Communiqué de la CLEF
- 7 - Des droits familiaux accordés à une homosexuelle, reconnue «mère sociale» - Libération.fr - Page 3
- 8 - Congé maternité, congé paternité, congé parental : il est temps d'engager une réforme ambitieuse - Communiqué La CLEF - Page 4
- 9 - Londres 2012, pour des jeux olympiques dans l'égalité et dans l'équité - Appel et pétition
- 10 - Réunion Publique : « *Les engagements féministes face aux intégrismes et aux pouvoirs politico-religieux : solidarités, acquis et limites* » - Page 5
- 11 - Séminaire : revisité les rapports sociaux et leurs conceptualisations - CRESPPA - Equipe « Genre, Travail, Mobilités » (GTM) CNRS - Université Paris 8
- 12 - Etats Généraux pour la promotion des actions d'éducation à l'égalité et à la sexualité entre les filles et les garçons
- 13 - 6^{èmes} Rencontres "Femmes du Monde en Seine-St-Denis - Page 6
- 14 - Sur la téléweb féministe Délédebout - Page 7
- 15 - Livre : *Femmes afghanes en guerre* - Carol Mann
- 16 - Livre : Les archives du féminisme vous recommande
- 17 - Radio : « Femmes Libres" Radio Libertaire 89.4
- 18 - Exposition Photos - 40 ans du féminisme - Page 8
- 19 - Film : Encore Elles !
- 20 - Mon beau métier ! - Maison des Femmes de Paris
- 21 - Violences conjugales : chanson /vidéo du groupe QUARK

NOUVELLES DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES

1 -Réunion nationale de la Marche Mondiale des Femmes France le 7 novembre

Cette réunion se tiendra de 9h30 à 17h, au local du SNUipp-FSU, 12 rue Cabanis, Paris 13^{ème}, métro Glacière. Elle fera le bilan de la 3^{ème} Marche Mondiale des Femmes du 8 mars au 17 octobre 2010, de Paris à Istanbul à Bukavu. S'inscrire à : marchfem@rezisti.org

2 - CD Photos de la MMF 2010

Nous avons réalisé un CD de photos rendant compte de la 3^{ème} Marche Mondiale des Femmes des 12 et 13 juin à Paris (Forum - Manifestation - Fête). Le commander à la Marche.

3 - Le livre de la MMF 2010

Le livre de la 3^{ème} Marche Mondiale des Femmes - Paris, Istanbul, Bukavu - est en cours de réalisation. Il y aura (presque) toutes les interventions faites au Forum « Femmes en Marche - Femmes en Lutttes » ; des photos ; les textes importants ; les initiatives des Régions, les slogans, etc. Commandez-le dès maintenant à : marchfem@rezisti.org. Il sera vendu à prix coûtant (4 à 5 euros). Sortie mi-décembre.

MOBILISATIONS

4 - Avorter est un droit, mobilisons-nous toutes et tous pour le défendre

Avorter est un droit, mobilisons-nous toutes et tous pour le défendre

Manifestation nationale

6 novembre 2010 à Paris

Rendez-vous Place d'Italie à 14h

(La convergence se fera avec la manifestation Retraites à hauteur de Bastille)

mobilisationavortementnov2010.over-blog.com

5 - Des nouvelles de Nessma

Nessma, lesbienne lybienne, qui a fui son pays, victime de persécutions a déposé un dossier de demande d'asile à Metz. Après plusieurs semaines de mobilisations, le dossier a été accepté par la préfecture.

La CLF représentée par l'association, La Lune de Strasbourg, en la personne de Irène Tabellion, a fait partie de la délégation qui est intervenue auprès du Préfet de Moselle pour éviter son expulsion vers l'Italie, pays par lequel elle est entrée en Europe. Son cas pourra donc être traité en France, où elle est hébergée et soutenue par des proches et un comité de soutien très actif.

Il s'agit d'une première étape, restons mobilisées en signant et faisant la pétition.

Signataires individuel-le-s : <http://8285.lapetition.be/>

Organisations signataires : envoyer un mail à scumlambda@no-log.org en indiquant le nom de l'organisation, la localité et, éventuellement, votre site web

TEXTES

6 - Réaction au rapport du World Economic Forum sur l'égalité femmes - hommes dans le monde - Communiqué de la CLEF

La publication du rapport du Word Economic Forum sur l'état des inégalités entre hommes et femmes dans le monde classe la France 127^e sur 134 sur la question des écarts salariaux. Cet affichage du piètre score de la France en matière de parité entre singulièrement en résonance avec l'actualité politique française : le débat sur la réforme des retraites et celui sur la réforme des collectivités territoriales, auxquels la Coordination française pour un lobby européen des femmes a apporté ses contributions.

Sur les inégalités de salaires : Les inégalités salariales entre hommes et femmes perdurent malgré la loi du 26 mars 2006 : elles sont, rappelons-le, de l'ordre de 27 %. Les femmes qui ne se sont jamais arrêtées de travailler ont un salaire horaire brut inférieur de 17 % à celui des hommes au parcours continu.

La réponse apportée par le gouvernement dans le projet de loi portant réforme des retraites n'est pas à la mesure du défi : l'article 31 qui figure dans le projet de loi ne peut suffire en l'état. Il prévoit de sanctionner financièrement (au maximum de 1 % de la masse salariale) les entreprises d'au moins cinquante salariés qui ne seront pas couvertes par un accord relatif à l'égalité professionnelle ou par un plan d'action. Mais rien n'est dit sur le contenu de cet accord ou de ce plan. Pour que cette sanction soit réelle et applicable, le décret annoncé devra préciser clairement les objectifs quantifiés, sur la base de leviers d'action précis. Et aucune échéance de mise en œuvre ni rendez-vous d'évaluation ne sont programmés, contrairement à la loi du 26 mars 2006 qui fixait l'échéance du 31 décembre 2010

pour «supprimer» les écarts de rémunération.

Par ailleurs, cette mesure ne suffit pas : pour parvenir à réduire les écarts de salaire, il faut également s'attaquer au temps partiel subi, il faut que les femmes ne supportent pas seules les interruptions d'activité pour prendre soin des enfants, il faut développer les modes de garde des enfants pour éviter aux femmes d'avoir à interrompre leur carrière professionnelle.

Sur la parité : La baisse de la France sur ce critère (du 18^e au 46^e rang) est expliquée par le WEF par la diminution du nombre de ministres. Ce n'est sans doute pas l'enjeu majeur : actuellement, des femmes sont à la tête de ministères régaliens (Economie, Justice, Santé).

Ce qu'il faut dénoncer, c'est la piètre représentation des femmes au Parlement. Le mode de scrutin, uninominal, pénalise fortement la représentation des femmes : 78,1 % d'hommes au Sénat, 81,5 % à l'Assemblée nationale.

Ainsi que l'inadmissible régression annoncée par la réforme des collectivités territoriales. En 2014, date à laquelle la réforme prendra effet, lors de la fusion en un seul mandat territorial des conseillers régionaux et des conseillers généraux, 80% de ces futurs conseillers territoriaux seront désormais élus au scrutin uninominal à un seul tour. Selon les projections de l'Observatoire de la parité, les femmes perdraient plus de la moitié des sièges qu'elles détiennent actuellement dans les conseils généraux et régionaux : les conseillers territoriaux compteraient moins de 20% de femmes contre 47,6 % dans les actuelles assemblées régionales.

Sur la santé et l'éducation : On peut se féliciter du maintien de la France en tête du classement : comparé à des pays où donner naissance à une fille est une malédiction pour la famille, où certaines familles procèdent à des avortements de filles, où les filles n'ont pas accès aux soins ni à l'éducation, la France jouit d'une position enviable. Certains progrès, non pris en compte dans le rapport du World Economic Forum, sont pourtant à accomplir en France.

Deux exemples :

- Dans l'accès aux soins, la CLEF s'alarme de la diminution des moyens consacrés aux droits reproductifs : le manque de soutien actuel de l'Etat au planning familial qui rend plus difficile l'accès à la contraception, la fermeture de services hospitaliers où pratiquer une IVG
- Sur la nécessaire éducation dès le plus jeune âge à la lutte contre les stéréotypes non-sexistes, qui reste à parfaire pour construire une société égalitaire.

7 - Des droits familiaux accordés à une homosexuelle, reconnue «mère sociale» - Libération.fr

Pour la deuxième fois en France, un juge a reconnu à Briey, Meurthe-et-Moselle, des droits familiaux à une homosexuelle en conflit avec la mère biologique de l'enfant avec qui elle avait été pacsée, selon Me Caroline Mécarry, spécialiste de l'homoparentalité.

Le jugement de Briey entre les deux femmes, révélé vendredi par le quotidien *le Parisien*, a été rendu le 21 octobre. Le juge des affaires familiales a imposé à la mère biologique, inséminée artificiellement en Belgique, de confier à son ex-compagne, «mère sociale» de l'enfant, un droit de visite d'un week-end sur deux et la moitié des vacances. La «mère sociale» a aussi obtenu le droit de verser une pension de 100 euros ; une première.

Un premier jugement reconnaissant en France des droits à un «parent social», dans un conflit entre deux femmes, avait été rendu le 1er juillet 2010 à Annecy, mais Me Mécarry plaidant dans ce dossier, n'avait pas fait de publicité pour ce jugement. Il accordait la garde alternée pour la mère biologique et la mère sociale. Dans un conflit entre les deux femmes sur le choix de l'école, le juge avait donné raison à la mère sociale.

L'adoption «réglerait le problème : Selon Me Mécarry, ces jugements ouvrent la voie à une reconnaissance du rôle du «parent social», alors que rien n'est prévu pour lui dans le droit français. Cela élargit la notion de famille «au sens sociologique» du terme, selon elle. Pour donner des droits au «parent social», les juges s'appuient sur l'article 371-4 du code civil qui dispose que «si tel est l'intérêt de l'enfant, le juge aux affaires familiales fixe les modalités des relations entre l'enfant et un tiers, parent ou non». Mais, selon Me Mécarry, ces droits dépendent du bon vouloir des juges alors que «si l'adoption simple était reconnue à ce parent social, ce qui n'est pas permis pour un couple homosexuel, cela réglerait le problème». Mme Mécarry a affirmé qu'elle avait fait un recours en 2007

pour «discrimination» touchant les couples homosexuels en les privant du droit d'adopter devant la Cour européenne des droits de l'homme. Ce recours a été jugé recevable le 31 août 2010. Ce dossier devrait être plaidé fin 2010, début 2011, et devrait déboucher sur une décision en 2011. (Source AFP)

8 - Congé maternité, congé paternité, congé parental : il est temps d'engager une réforme ambitieuse - Communiqué La CLEF

La Coordination pour un lobby européen des femmes (CLEF) se réjouit du vote du Parlement européen hier, 20 octobre 2010, portant le congé maternité minimal de 14 à 20 semaines. Cette mesure, une fois votée par les Parlements des Etats membres, protégera particulièrement les femmes exposées à un métier pénible ou qui ont connu une grossesse éprouvante.

Par ailleurs, en incitant les Etats membres à mettre en place un congé paternité de 15 jours, le vote du Parlement européen favorise l'implication des pères auprès de leurs enfants. Des Etats comme la Roumanie, les Pays-Bas ou la Pologne proposent en effet un congé paternité inférieur ou égal à une semaine.

Les dispositions votées par le Parlement européen sur les conditions de retour à l'emploi à l'issue d'un congé maternité (salaire et poste équivalents) doivent cependant nous alerter sur les modalités du congé parental français et ses conséquences sur l'emploi des femmes.

Le congé parental d'éducation peut sous condition ouvrir droit au complément libre choix d'activité (CLCA), allocation versée par la Caisse d'allocations familiales, pour compenser l'interruption de l'activité professionnelle ou le passage à temps partiel. Son montant maximal est de 552€. L'allocation est versée jusqu'aux six mois du 1^{er} enfant et jusqu'aux trois ans dès le 2^e enfant. Selon la Caisse nationale d'allocations familiales*, ce sont « les familles les plus modestes » qui ont recours à cette allocation ; par ailleurs, « les mères sont les principales bénéficiaires de cette prestation puisque la part des pères ne dépasse pas 3,7 % même parmi les familles percevant le CLCA à taux réduit (c'est-à-dire pour compenser un passage à temps partiel) ».

Force est de constater que le montant et la durée de versement de cette allocation ont un effet fortement désincitatif à l'emploi pour les femmes travaillant à temps partiel ou bénéficiant d'un faible salaire. La CLEF, comme d'autres associations, demande donc une réforme du congé parental : il devrait être davantage limité dans le temps pour éviter les interruptions de carrière trop longues, mieux rémunéré pour le rendre également intéressant pour les pères. Il devrait également être partagé équitablement entre les deux parents. Réformé de la sorte, le congé parental deviendrait un outil favorisant l'égalité entre les hommes et les femmes.

* « L'essentiel » de la CNAF n°97, avril 2010

9 - Londres 2012, pour des jeux olympiques dans l'égalité et dans l'équité - Appel et pétition

Le sport est bien souvent le reflet de la place et de la condition des femmes dans les sociétés. Dans ce domaine, ces dernières décennies ont été marquées par des avancées et des reculs, dont les Jeux olympiques ont souvent porté la trace. A Pékin en 2008, le pourcentage d'athlètes féminines a atteint 43 % des athlètes engagés et l'Afghanistan s'était donné une femme comme porte-drapeau, mais neuf délégation ne comportaient toujours aucune femme, sans aucune justification sportive, et d'autres formes de discrimination perdurent.

Cette situation invite à réfléchir et à agir sur les conditions et les critères à partir desquels peut se construire l'égalité, dans le sport comme ailleurs.

2010 marque le centenaire de la journée internationale des femmes. Par cet appel, à mi-parcours entre les jeux de Pékin et de Londres, nous voulons interpeller tout le mouvement sportif, pour qu'ensemble nous réussissions à Londres, en 2012, des Jeux olympiques dans l'égalité et dans l'équité.

Nous demandons :

- Au Comité Olympique de conditionner l'accréditation des délégations nationales à la participation d'athlètes féminines et d'introduire cette obligation dans la Charte olympique ;
- Aux fédérations sportives internationales d'inscrire dans leur règlement des critères concernant les tenues sportives garants de l'équité sportive et du respect des femmes ;
- Aux comités olympiques nationaux de veiller à une juste représentation des compétitrices dans les

disciplines féminines et à une égalité de droit et de traitement des athlètes féminines sélectionnées ;
• A toutes les actrices et tous les acteurs du mouvement sportif de débattre, dans les clubs, les comités locaux et régionaux, des conditions à réunir pour promouvoir l'accès des femmes à la pratique sportive, la mixité sportive et aux instances dirigeantes ;

Nous demandons en outre au Comité International Olympique de veiller au maintien de la présence de sportives dans la délégation afghane aux Jeux de Londres ; au Comité Olympique Français d'apporter une aide à la préparation olympique de ces athlètes

Les Jeux Olympique sont un grand rendez-vous de rencontre, de dépassement de soit de respect mutuel et de paix. Aucun principe ou prétexte religieux, politique, commercial ou philosophique ne doit entraver la pratique sportive des femmes, ou peser sur leurs conditions de participation aux compétition, au risque de constituer une pression sur la condition féminine dans son entier.

APPEL DE LONDRES 2012 - Je suis signataire ; Nom, prénom, adresse, mail, signature. A retourner à Afghanes, Afghans, Après Athènes 2004, Maison des Associations - Mairie du 3^{ème} Arrondissement - 6 rue Perrée 75003 Paris ou par mail : afghanes.aa2004@laposte.net

RÉUNIONS, COLLOQUES, MEETING...

10 - Réunion Publique : « Les engagements féministes face aux intégrismes et aux pouvoirs politico-religieux : solidarités, acquis et limites »

A l'initiative du Réseau Féministe « Ruptures », plusieurs associations et individu-es féministes ont constitué, en septembre 2008, le groupe transversal « Laïcité. Lutttes contre les intégrismes religieux ». Entre autres actions, il a établi un dossier chronologique sur les initiatives et les lutttes menées par les mouvements féministes en France de 1989 à 2009.

Dans le cadre des 40 ans du Mouvement de Libération des femmes, nous vous invitons à une soirée-débat sur le thème : « Les engagements féministes face aux intégrismes et aux pouvoirs politico-religieux : solidarités, acquis et limites ». Nous vous proposons d'échanger nos réflexions et analyses critiques sur cette expérience passée, de comprendre les difficultés rencontrées, de faire un état des lieux aujourd'hui et de réfléchir aux perspectives d'action :

Jeudi 18 novembre 2010 de 19h30 à 22h30, Salle Jean Dame (*) 17 rue Léopold Bellan, 75002 - Paris. Métro Sentier - Entrée libre

Lors de cette soirée, le dossier chronologique sera mis en vente. Différentes personnalités ayant pris connaissance de ce dossier nous feront part de leurs points de vue et de leurs réflexions : Bernice Dubois, Commission de lutttes contre les extrémismes religieux de la CLEF (Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes) ; Marieme Hélié Lucas, Coordinatrice du Réseau SIAWI (Secularism Is A Women's Issue) ; Fiammetta Venner de la Revue Prochoix ; Wassyla Tamzali, Juriste, femme politique, écrivaine, Collectif Maghreb Egalité (sous réserve). Débat avec la salle.

Contacts : monique.dental@orange.fr ; claudie.lesselier@wanadoo.fr

11 - Séminaire : revisit  les rapports sociaux et leurs conceptualisations - CRESPPA - Equipe « Genre, Travail, Mobilit s » (GTM) CNRS - Universit  Paris 8

Lundi 15 novembre 2010 14h-16h30 *Corps et sexualit  au travail*

Travail salari    domicile et travail sexuel : quelles fronti res ? Intervenante : A. Dussuet (sociologue, universit  de Nantes) ; Discutante : P. Molinier (psychologue, CNAM)

Adresse : CNRS 59-61 rue Pouchet 75017 Paris M tro ligne 13 (Brochant ou Guy M quet) - Bus 66 (arr t La Jonqui re), salle des conf rences, rez-de-chauss e

12 - Etats G n raux pour la promotion des actions d' ducation   l' galit  et   la sexualit  entre les filles et les gar ons

Sous l' gide de Fatima Lalem, adjointe au Maire de Paris en charge de l' galit  Femmes/Hommes, les « Etats G n raux pour la promotion des actions d' ducation   la sexualit  et   l' galit  filles/gar ons » se tiendront pour la premi re fois le vendredi 19 et samedi 20 novembre 2010 au stade Charl ty, Paris 13^{ me}. Cette manifestation s'articulera autour de trois grands espaces : stands, animations et d bats

qui seront autant d'occasions d'échanger avec des équipes éducatives, des parents d'élèves, des associations ...

Ces Etats généraux se veulent ouverts à un large public, principalement aux jeunes pour les sensibiliser à ces questions par l'intermédiaire d'outils pédagogiques, interactifs et ludiques.

Stade Charlety, 17 avenue Pierre de Coubertin, 75013, Métro Cité Universitaire. Pour tous renseignements : observatoirefh.sg@paris.fr

13 - 6èmes Rencontres "Femmes du Monde en Seine-St-Denis

Le lundi 22 novembre de 9h à 17h à la Bourse du Travail de St Denis.

PROGRAMME

8h45 : Accueil à la Bourse du travail de Bobigny

9h : Ouverture des 6es rencontres « Femmes du monde en Seine-Saint-Denis » par Claude BARTOLONE, Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis Député de la Seine-Saint-Denis

9h15 : La clause de l'Européenne la plus favorisée : Joëlle Sambu Nzeba de l'association Femmes prévoyantes, à l'initiative de la campagne Ruban Blanc contre les violences envers les femmes, Belgique ; Yolanda Besteiro de la Fuenti, Vice-présidente de l'Observatoire national des violences envers les femmes et Présidente de la Fédération des femmes progressistes, Espagne.

9h30 : L'ordonnance de protection, mode d'emploi : Christine Rostand, 1ère Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Bobigny Anne Jonquet avocate, représentante du groupe des avocats spécialisés sur les violences faites aux femmes ; Chantal Méténier, Responsable du Service social départemental, Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Echanges avec la salle

10h30 : Le téléphone portable d'alerte pour les femmes en très grand danger, bilan d'un an d'expérimentation : Sylvie Moisson, Procureure au Tribunal de Grande Instance de Bobigny ; Ernestine Ronai, Responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes du Conseil général de la Seine-Saint-Denis et Jérôme Jannic, Directeur de l'association SOS victimes 93 ; Vers une généralisation du dispositif, Patrick Poirret, Procureur de Strasbourg

Echanges avec la salle

11h30 : En prévention, la loi modifie le code de l'éducation et décide qu'une information sera dispensée à tous les stades de la scolarité sur l'égalité fille-garçon et les violences envers les femmes : Henriette Zoughebi, Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, en charge des lycées et des politiques éducatives et Marc BABLET, Inspecteur d'académie adjoint ; Un projet innovant pour l'égalité fille-garçon, : Projection d'un extrait du magazine de la rédaction de France3 « la crèche égalité » ; La crèche Bourbarias à Saint-Ouen, par Stéphanie Garreau, Responsable adjointe du Service des crèches départementales du Conseil général de la Seine-Saint-Denis et Marie-Françoise Bellamy, Directrice de la crèche

Présentation de l'expérience suédoise par Mari Richardsson, Responsable des questions d'égalité hommes-femmes de la ville de Gävle - Suède

Echanges avec la salle

12h40 : Conclusion par Jean-Charles Nègre, Vice-président du Conseil général en charge de l'Observatoire des violences envers les femmes

12h50 : Panier repas à emporter

13h45 : Accueil au Magic Cinéma de Bobigny

14h : Ouverture par Mathilde Sacuto, Directrice de la prévention et de l'action sociale du Conseil général de la Seine-Saint-Denis. ; Projection du court métrage « viol conjugal, viols à domicile » de Carole Roussopoulos, suivi d'un débat avec le Dr Emmanuelle Piet, Chargée des centres de planification familiale, service de PMI du Conseil général de Seine-Saint-Denis, Présidente du Collectif Féministe Contre le Viol ; Projection de « Khouya » (mon frère) court-métrage algérien sur les mariages forcés de Yanis Koussim, prix du public et prix du jury jeunesse au festival de Locarno 2010, suivi d'un débat pour présenter les nouvelles dispositions contre les mariages forcés de la loi, en présence de Yamina Zimini, Responsable de la CRIP du Conseil général de Seine-Saint-Denis, Justine Rocherieux du GAMS et Violaine Husson de la CIMADE

Réservation auprès de l'Observatoire des violences envers les femmes du Conseil général de la Seine-Saint-Denis : Tél : 01 43 93 41 93 Fax : 01 43 93 41 99 Mail : eronai@cg93.fr

SORTIES, RADIO, CINÉMA...

14 - Sur la téléweb féministe Délédébout

Déjà plus de 50 vidéos en ligne sur www.teledébout.org, la très récente téléweb féministe inauguré le 27 septembre.... Les deux toutes nouvelles vidéos : Un entretien avec Natacha Chetcuti à l'occasion de la sortie de son ouvrage "Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité et représentation de soi" <http://teledébout.org/index.php?page=chetcuti> ; et trois des brillantes communications de la journée d'étude à Angers le 2 juin dernier sur le thème "Jeunes, genre et sexualité" : Pascale Adeline (Planning familial 49) "A propos de l'éducation anti-sexiste : une expérience locale de terrain" ; Corinne Bouchoux "L'éducation contre l'homophobie en France depuis dix ans" ; Marie-Danièle Lenne "La sexualité au collège et au lycée : l'homophobie visible et invisible" <http://teledébout.org/index.php?page=angers>

15 - Livre : Femmes afghanes en guerre - Carol Mann

Aux Editions Du Croquant, Collection TERRA, 28 oct. 2010, 352 pages - Format 205x140 - ISBN 2914968817 - 22€ <http://www.reseau-terra.eu/article1073.html>

Le destin des femmes afghanes est au centre d'un certain discours politique depuis la destruction des tours jumelles à New York, le 11 septembre 2001 et l'invasion américaine de l'Afghanistan qui a suivi. Ultra-médiatisé, le sujet a cependant été très peu étudié par les sciences sociales. Cette étude critique, la première dans son genre, replace la vie des femmes afghanes dans leur contexte historique, social et ethnographique tout en tenant compte des changements tentés par divers gouvernements du début du xxe siècle jusqu'à aujourd'hui. Ce travail prend en compte les éléments de continuité et de transformations des femmes, surtout rurales, des camps de réfugiés jusque dans la province afghane aujourd'hui et permet d'évaluer l'influence véritable des multiples agents sur place : état de guerre chronique, programmes d'aide, stéréotypes démocratiques importés de l'Occi-dent, l'Iran, brutales exigences de l'économie mondialisée. Ce livre résulte d'une longue étude de terrain (de 2001 à 2009) et d'un travail humanitaire avec des associations de femmes.

16 - Livre : Les archives du féminisme vous recommande

- Femmes de progrès : Françaises et Allemandes engagées dans leur siècle, 1848-1870

Cet ouvrage retrace la participation d'Allemandes et de Françaises aux revendications politiques de 1848 à 1870. Auteures de romans à thèse ou d'essais, journalistes, conférencières ou pétitionnaires, elles ont investi une parole publique accaparée par les hommes. Alice Primi montre combien les écrits de ces femmes engagées éclairent la nature des projets démocratiques, socialistes et nationaux d'alors. Préface de Michèle Riot-Sarcey - Prix : 20,00 €

- L'État et les droits des femmes, Des institutions au service de l'égalité ?

Cet ouvrage fait l'histoire de la prise en compte institutionnelle des questions de « droits des femmes » ou plus largement « d'égalité des sexes », des années 1960 jusqu'à nos jours. Il s'agit de comprendre les logiques de l'État et de décrire précisément les actions des organes consultatifs, structure administrative, secrétariats d'État et ministères dédiés qui constituent le « féminisme d'État ». Le plus souvent marginalisées, ces institutions se sont inscrites dans un processus de normalisation qui n'a toutefois pas suffi à les protéger d'un effet de dilution de l'objectif d'égalité des sexes dans des politiques et dispositifs plus généraux. Prix : 12,00 €

Vous pouvez recevoir ces livres franco de port en joignant le paiement (à l'ordre d'Archives du féminisme) à Colette Avrane 20 rue Manin 75019 Paris

<http://www.archivesdufeminisme.fr/>

17 - Radio : « Femmes Libres" Radio Libertaire 89.4

Mercredi 10 novembre : Avec Geneviève Fraisse pour son livre " Les femmes et leur histoire" ,

Gallimard (Editions) Collection : Folio Histoire

"Les femmes et leur histoire, car écrire l'histoire des femmes ne peut se limiter au seul usage des règles et méthodes de la discipline historique... Des figures singulières du combat féministe - telles Madame de Staël, George Sand, Louise Michel, Clémence Royer ou Madeleine Vernet - côtoient donc dans cet ouvrage l'analyse serrée de grands discours ou textes fondateurs de l'exclusion comme de l'inclusion des femmes. Parce que, nous montre Geneviève Fraisse, la question des femmes fût de se réintroduire dans l'histoire, c'est-à-dire de prendre part à l'énigme du devenir plutôt que de continuer à être représentées comme des énigmes de la nature."

Vous pouvez écouter et télécharger l'émission sur le site de Radio Libertaire pendant 1 semaine

<http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>

18 - Exposition Photos - 40 ans du féminisme

Dans le cadre du Mois de la photo à Paris et des 40 ans du MLF s'ouvrira le 19 novembre 2010 une exposition photos « Femmes Féminisme » de plus de 200 photographies de la collection de la Bibliothèque Marguerite Durand, accompagné d'un livre. Annie Metz, conservatrice en chef de la Bibliothèque Marguerite Durand et Florence Rochefort, historienne, CNRS, sont les commissaires de l'exposition et les directrices de l'ouvrage.

*Galerie des bibliothèques, 22 rue Malher, Paris 4e - Métro St Paul - du 19 novembre 2010-13 mars 2011
- Tarif 6 euros - Tarif réduit : 4 euros*

19 - Film : Encore Elles !

Dans le cadre de la journée internationale contre les violences faites aux femmes et des 40 ans du MLF, le Centre Hubertine Auclert organise la projection en avant-première du documentaire « Encore Elles ! » de Constance Ryder et Josiane Szymanski. 40 ans après la naissance du MLF, qui sont les féministes d'aujourd'hui ? A l'appui d'archives inédites, « Encore Elles ! » relate l'histoire d'un mouvement qui n'a pas fini d'étonner. Pour la première fois à l'écran, les militantes d'hier et d'aujourd'hui se découvrent. Du droit à l'avortement au port de la burqa, en passant par les discriminations salariales, les combats des femmes font plus que jamais l'objet de débats passionnants. Cette projection aura lieu le mardi 23 novembre à 18h00 à la Région Ile-de-France, salle Paul Delouvrier. Elle sera suivie d'un débat en présence des réalisatrices et de certaines protagonistes du film puis d'un cocktail.

Diffusion TV : France 3 Paris Ile de France le samedi 20 novembre à 15h20 ; France 3 national le lundi 29 novembre à 00h10 ; sorite du DVD fin 2010 : www.lahuit.com

www.centre-hubertine-auclert.fr

20 - Mon beau métier ! - Maison des Femmes de Paris

Le 18 novembre, la Maison des Femmes organise une après-midi des métiers où seront présentés des professions « hors genre ». Diana, qui animera ce moment convivial, recherche des femmes exerçant de ces métiers que l'on dit « réservés aux hommes » : Palefrenière, Plombière ? Pompière ? Metteuses en scène ? Maçonnes ? Informaticienne...

Contactez-nous si vous connaissez une de ces professionnelles qui aimerait témoigner : mdfdeparissecretariat@orange.fr

21 - Violences conjugales : chanson /vidéo du groupe QUARK

A l'approche de la journée internationale des femmes, une chanson et un clip éloquent sur youtube :

http://www.youtube.com/watch?v=J_mf-nJOqII&feature=share

Merci à Brigitte Barcave qui nous en a fait part